



PRESTATION Groupe Cegara

30-01-25

Étude prévisionnelle d'installation

Objectifs

- Être accompagné pour vérifier la viabilité de votre projet et sa vivabilité
- Répondre aux diverses obligations réglementaires, notamment bénéficier des aides à l'installation (DNJA ou prêt d'honneur)
- Avoir un **support d'appréciation** pour les éventuels financeurs de votre projet



Comment ?

- Lors d'un premier entretien, nous **collectons** les informations nécessaires
- Nous réalisons une étude économique prévisionnelle (à minima sur 4 ans) avec budget de trésorerie, plan de financement, revenu disponible
- Cette étude est effectuée **en collaboration** avec vos partenaires comptables, juridiques, bancaires
- Nous vous **accompagnons** auprès de votre banque pour une présentation de votre projet
- Nous constituons et déposons le dossier de demande de DNJA ou de prêt d'honneur



Documents remis

Une étude économique, accompagnée d'un document de rendu pour mieux comprendre les résultats de l'étude

+ selon besoin : formulaire de demande prêt d'honneur et /ou dépôt demande d'aide DNJA sur MDNA

Nos atouts

- Des **conseillers expérimentés**, ayant la connaissance de la réglementation liée à l'installation, des spécificités locales
- Un conseil personnalisé et indépendant



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Plus d'infos sur les aides à
l'installation : www.groupecegara.fr

Tarifs adhérents

Forfait	Sur devis
---------	-----------



Sylvie CROZET DUVAL (33)
Virginie LANNUZEL (47)
Conseillères d'entreprise
05 53 64 47 37
contact.installation@cegara.asso.fr

Accompagnement dans nos bureaux de Martillac (33) /
Marmande (47) et / ou sur l'exploitation